



**HAL**  
open science

## Les enjeux des écrits de la recherche-intervention en doctorat

Lucie Aussel, Marie-Madeleine Gurnade

► **To cite this version:**

Lucie Aussel, Marie-Madeleine Gurnade. Les enjeux des écrits de la recherche-intervention en doctorat. L'écriture scientifique : entre dimension individuelle et dimension collective. Contributions collaboratives de doctorants et d'enseignants chercheurs, L'Harmattan, pp.165-185, 2015, 978-2-343-06613-4. hal-02492664

**HAL Id: hal-02492664**

**<https://hal.science/hal-02492664>**

Submitted on 27 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## CHAPITRE 3

### Les enjeux des écrits de la recherche-intervention en doctorat

AUSSEL LUCIE

GURNADE MARIE-MADELEINE

#### Introduction

Les visées de la recherche-intervention (heuristique et praxéologique) ainsi que ses modalités (partenariale, collaborative et participative) ont été présentées (Cf. chapitre Nunez & Aussel) ; elles sont intrinsèquement liées à son immersion dans le champ social. Les relations entre cette démarche de recherche, ses finalités et son écriture seront interrogées dans cette contribution. Nous nous intéressons ici plus particulièrement aux enjeux des productions écrites réalisées par un doctorant vis-à-vis des finalités de la recherche-intervention. L'écriture est comprise selon une double dimension ; comme résultat, soit un moyen de diffusion de la connaissance produit individuellement ou collectivement, comme processus, faisant partie du développement professionnel du doctorant et des acteurs impliqués. Ces dimensions seront au cœur de cette réflexion. Un point de vue réflexif sur les écrits de la recherche-intervention, en tant que produits d'un processus, sera développé. Ainsi, la question qui structure notre propos est la suivante : l'atteinte des objectifs de la recherche-intervention dépend t-elle de son mode d'écriture ?

À travers l'exemple des écrits produits durant deux recherches-interventions<sup>i</sup> menées en doctorat<sup>ii</sup> et diffusés auprès de différents acteurs (chercheurs, commanditaires et partenaires), la question de la pluralité de ces productions ainsi que de leurs enjeux scripturaux sera posée.

Dans une première partie, nous allons présenter les caractéristiques des deux types d'écrits, « académiques et « praxiques » que produit le doctorant-intervenant au cours de sa recherche. À partir de leurs modalités, la problématique autour de l'articulation de ces enjeux et des visées de la recherche-intervention sera développée. Ensuite, la deuxième partie développera les enjeux relatifs aux écrits réalisés dans le cadre d'une recherche-intervention. Pour finir, deux exemples de recherches-interventions menées dans le cadre d'un doctorat nous permettront d'illustrer notre propos.

## 1. Produire des écrits dans la démarche de recherche-intervention

Bedin (2013) lorsqu'elle s'intéresse à la posture d'interface de la recherche-intervention reconnaît un usage social de la connaissance intégrée au démarrage de la recherche. Ainsi, en plus d'une finalité heuristique de production des connaissances et de participation au débat scientifique, la recherche-intervention poursuit une visée praxéologique à travers l'accompagnement de situation(s) problème(s). Cette démarche permet alors de proposer des pistes concrètes pour l'action, à travers l'élaboration d'un tiers-espace socio-scientifiques (Marcel, 2010). Ce tiers-espace repose sur l'hypothèse « que "la recherche sur" et "l'intervention pour" peuvent s'enrichir réciproquement » (*ibid.*, p.59).

Cet ancrage au sein d'une problématique sociale renforce selon Bedin (*ibid.*, p.98) « l'usage social de la connaissance co-produite avec les acteurs de terrain et la dimension communicationnelle du projet de recherche qui est liée à l'énonciation de valeurs ; les compétences sémiotiques du chercheur-intervenant sont essentielles dans cette perspective ». Comment ces compétences sont-elles mobilisées par le chercheur-intervenant lorsqu'il est en doctorat ? En complément du chapitre 2 (Nunez & Aussel), c'est ce qui va être développé dans cette partie.

Parler des écrits scientifiques<sup>iii</sup> signifie aborder l'écriture scientifique à partir de la diversité des écrits qui la composent. Milard (2013, p. 20) définit les écrits scientifiques comme : « un filtre au travers duquel passent les autres activités et les collectifs dans lesquels les chercheurs sont engagés et donc un objet particulièrement pertinent pour comprendre le travail scientifique ». Nous nous attachons à parler de productions scientifiques (écrits académiques et praxiques) faisant référence à la diversité des écrits scientifiques de la recherche-intervention.

### 1-1 Des écrits « académiques »

Ces premiers écrits nommés académiques s'adressent directement à la communauté des chercheurs et participent au débat et à la controverse scientifique. Le langage qu'ils diffusent répond aux normes en vigueur de la discipline et aux règles implicites de la communauté. La production d'un texte académique nécessite plusieurs navettes qui intègrent des phases de transformations suite aux conseils et prescriptions (directeur/trice de thèse, rapporteurs de comité de lecture). Cette rédaction tient compte du processus de construction progressive de la pensée qui l'inscrit ainsi dans une temporalité longue. Trois formes d'écrits peuvent être mis en avant et caractérisent le parcours du doctorant-intervenant : la thèse, l'article et le chapitre d'ouvrage.

L'écrit majeur durant le doctorat est indéniablement la thèse, elle peut être sur ou par productions scientifiques (Cf. chapitre Nunez & Aussel). Ainsi, dans ce type de thèse, plusieurs productions issues des deux sphères peuvent être intégrés ou associés à la thèse.

L'article et le chapitre sont basés sur des résultats empiriques ou sur une revue de la littérature. Concernant le premier, une expertise est nécessaire à sa publication, ce qui n'est pas toujours le cas pour le second. L'article est un écrit essentiel pour diffuser les résultats et constitue parfois une condition nécessaire pour être autorisé à soutenir la thèse. Les deux s'inscrivent dans des dynamiques individuelles et collectives. La dimension collective peut se situer dans un projet commun où plusieurs chercheurs collaborent pour produire ensemble différents écrits (ouvrage collectif, numéro spécial d'une revue) ou dans une co-écriture (différents chercheurs associés pour un seul écrit).

## 1-2 Des écrits « praxiques »

Ces écrits sont nommés « praxiques » car ils sont fortement en lien avec la praxéologie entendue comme « application des méthodes scientifiques à une paxis » (Guy, 1994). Plusieurs types d'écrits font partie de cette catégorie : les rapports d'études (intermédiaires, finaux), et les synthèses qui les accompagnent, etc., ils sont destinés aux commanditaires et praticiens partenaires du projet. Le langage mobilisé n'est plus celui répondant aux codes scientifiques, il doit permettre la traduction et l'accessibilité au texte. Ces écrits sont définis comme des « textes formateurs » par Guy et Bedin (2002, p. 40), ainsi, ils mobilisent « un langage formalisé qui est un support à la prise de décision ». Au sein des rapports, les résultats de la recherche scientifique sont mis à disposition des acteurs sociaux. Ces écrits sont à la fois une aide à l'information, car ils présentent des résultats articulés et objectivés sous une forme homogène et une aide à la prise de décision, car ils proposent un support aux échanges (Bedin, 1993). Ainsi, Grossmann (2010, p. 411) fait référence aux rapports comme à des objets intermédiaires (Vinck, 1999) (tout comme le courrier, la documentation technique, les catalogues). L'auteur mentionne qu'ils sont « utilisés dans les réseaux de coopération scientifique, et qu'ils jouent un rôle dans la structuration des activités de recherche et l'harmonisation des pratiques ».

Par ailleurs, la synthèse des rapports<sup>iv</sup> permet de reprendre les éléments majeurs de la recherche, elle est un métadiscours et cible la lecture sur les points essentiels. C'est un document nécessaire qui peut être conçu comme une entrée en matière dans l'appropriation des résultats de la recherche.

Le tableau 1 ci-dessous reprend les éléments développés *supra*, il fait la synthèse des différentes productions réalisées au cours d'une recherche-intervention en doctorat.

	<b>Écrits académiques</b> <b>Thèse, articles, chapitres</b>	<b>Écrits « praxiques »</b> <b>Rapports et synthèse</b>
<b>Objectifs</b>	Heuristique et praxéologique	Praxéologique
<b>Destinataires</b>	Premier : communauté scientifique Second : sphère sociale et politique	Sphère sociale et politique
<b>Langage</b>	Scientifique	Pragmatique
<b>Discours</b>	Théorique, explicatif, réflexif	Descriptif, informatif, narratif, explicatif et prospectif
<b>Temporalité de la production des écrits</b>	Longue	Moyenne/courte

Tableau : synthèse des productions réalisées par un doctorant-intervenant

### 1-3 Des écrits aux objectifs de la recherche-intervention : la question des enjeux

Comme nous l'avons dit, dans une recherche-intervention deux objectifs différents, mais qui ne s'opposent pas, sont poursuivis simultanément heuristique et transformatif. Ainsi, le doctorant-intervenant se positionne à la croisée du monde académique et social ; appartenant à un laboratoire, il mène une recherche en s'immergeant au sein d'une organisation (ex. entreprise, collectivité territoriale, association, etc.) dans laquelle il intervient. Ces deux visées s'opérationnalisent dans l'action (de recherche et d'intervention) et se matérialisent par des productions académiques et praxiques.

Comment l'ensemble de ces productions permet-il d'atteindre les visées de la recherche-intervention ? Plus précisément, la prise en compte de la dimension communicationnelle, c'est-à-dire la considération dès la rédaction de la réception des écrits, permet-elle la poursuite de ces objectifs ? Pour répondre à ces interrogations, l'écriture<sup>v</sup> est pensée du point de vue de ceux qui la produisent, mais aussi de ceux à qui elle se destine. Ainsi, pour parvenir à construire des

connaissances et à transformer les pratiques éducatives nous avançons que les écrits de la recherche-intervention relèvent de trois enjeux interdépendants ;

Celui d'être autorisé pour être pris en compte ;

Celui d'être d'approprié pour être mobilisé ;

Celui d'être émancipant pour être professionnalisant.

Afin d'étayer cette réflexion, un apport théorique concernant chacun des enjeux ainsi qu'un éclairage empirique vont être apportés dans les parties suivantes.

## 2. Trois enjeux liés au processus d'écriture de la recherche-intervention

Les écrits qu'ils soient académiques ou praxiques, comme nous l'avons développé *supra*, sont destinés à construire des connaissances, les communiquer, les soumettre à la controverse, mais aussi aider à la décision et proposer des pistes pour l'action. Cette partie explicitera chacun de ces enjeux scripturaux.

### 2-1 Enjeu de légitimation

Au commencement de son parcours, le doctorant-intervenant passe par une première étape de validation<sup>vi</sup> pour pouvoir s'inscrire en doctorat et mener une recherche-intervention. En tant que novice, il ne bénéficie pas d'autorité dans le monde académique, il devra démontrer continuellement la validité scientifique de son travail. Pour cela, les écrits sont des médiateurs privilégiés qui vont à la rencontre des pairs évaluateurs (experts pour le comité de rédaction d'une revue, directeur/trice de thèse, jury d'une soutenance) et qui lui permettront, s'ils sont reconnus valides, d'acquérir une légitimité.

Par ailleurs, en ce qui concerne la sphère sociale, le doctorant-intervenant, associé à une équipe de recherche, détient vis-à-vis des acteurs de l'intervention une forme d'autorité dans l'action qu'il entreprend. En effet, il est invité à agir comme une ressource dans la résolution d'une situation problème ou comme un soutien dans l'amélioration d'une activité. Si cette autorité est reconnue *a minima* par les commanditaires qui sollicitent son intervention, elle ne l'est pas *a priori* par l'ensemble des acteurs associé à la démarche. Il devra ainsi faire montre de sa

compétence, du bienfondé de son action et assoir sa légitimité (de la démarche entreprise, de ses écrits, de sa posture, etc.).

Mohib et Sonntag (2004, p. 4) définissent la légitimité comme « une action ou un usage reconnu et autorisé par un groupe, c'est-à-dire un acte qui répond à un certain nombre de règles établies (formelles ou tacites) et qui obtient le pouvoir de s'accomplir ». Ainsi, la légitimité est assujettie au processus par lequel elle se construit, se développe : la légitimation<sup>vii</sup>. La notion de légitimation « sert à décrire les conditions d'acquiescement à l'ordre social et comporte deux dimensions selon Lagroye : l'une est dite substantielle, parce qu'elle vise un contenu normatif ; l'autre concerne une procédure pour régler l'usage de l'autorité » (Larochelle & Jimenez Orte, 2005, p. 170).

Nous nous intéressons à la légitimation des écrits, porteurs des échanges entre les sphères académique et sociale et des savoirs construits, comme une condition de réussite de la recherche-intervention. Selon Pichault (2006, p. 64) « le succès d'un processus d'intervention tourne essentiellement autour de la question de la légitimation dans le cadre d'un système relationnel ». Ainsi, nous inscrivons la question des écrits dans une perspective relationnelle et à la manière de Milard (2013) qui a travaillé sur les écrits scientifiques, nous considérons les écrits académiques et praxiques comme étant « le fruit d'une activité sociale » (p. 20). Pichault (*ibid.*) distingue trois éléments de ce système relationnel : l'intervenant, le contenu de l'intervention et le dispositif de mise en œuvre de l'intervention. Nous ajoutons à cette catégorisation les écrits comme quatrième élément faisant partie de ce système relationnel.

Ainsi, un double processus nous paraît intervenir dans cet enjeu de légitimation :

celui par lequel les actions du doctorant-intervenant rendent légitime les écrits de la recherche-intervention : *être légitime pour écrire*

celui par lequel les écrits de la recherche-intervention rendent légitime l'action et les apports (connaissances, pistes pour l'action) du doctorant-intervenant : *écrire pour être légitime*.

## 2-2 Enjeu d'appropriation

Pour Albaladejo, Geslin, et Magda (2009), la connaissance scientifique, saisissant des phénomènes sociétaux majeurs, ne peut se contenter de rester cloisonnée dans le cercle d'initiés. Nous avons développé *supra* qu'au sein de la recherche-intervention des écrits sont également produits en direction de la sphère sociale. Ils sont destinés à être saisis par les acteurs afin qu'ils prennent en compte

les pistes pour l'action qui leur sont adressées. Ainsi, les écrits qu'ils soient produits en direction de la sphère scientifique ou de la sphère sociale sont destinés à être lus, critiqués. S'emparer des connaissances construites dans ces écrits nécessite alors un processus d'appropriation de la part des destinataires. Pour Cheikh, Lortie et Desmarais (2007, p. 39) l'appropriation « rend compte du niveau d'acquisition, d'intégration et de sédimentation des connaissances transférées par les utilisateurs réels ou potentiels ». Elle passe par une phase de traduction qui implique à la fois « le passage d'une langue à une autre » et un transport de significations (Callon, 2003). Comme le précise Callon (1989), les écrits scientifiques font partie intégrante de « la chaîne des médiateurs », ils circulent dans les interactions entre les membres d'un réseau. Vinck (2009) les qualifie d'objets intermédiaires au même titre que les autres instruments mobilisés par les chercheurs. Il a montré que ces objets intermédiaires internes à un monde social ou au croisement de plusieurs sont « des médiateurs du processus sociocognitif » qui permettent aux acteurs de disposer d'un « référentiel commun sur lequel s'appuie la suite de l'action » (*ibid.*, p. 59). Les écrits de la recherche-intervention sont des supports essentiels pour rendre effectif le transfert de connaissances inter et intra sphère.

Le passage à l'écrit réorganise les connaissances dans un langage approprié pour les rendre accessibles et faciliter leur diffusion. Dans le monde scientifique, les canaux formels et codifiés encadrent cette circulation des connaissances. Du côté du monde de l'action, le message fait l'objet d'une traduction et d'une restitution négociée qui le soutient et l'enrichit. Cette imbrication complémentaire des formes discursives textuelles et orales est primordiale lors d'une transmission de connaissances tirées de la recherche vers la pratique. L'enjeu d'appropriation des connaissances peut s'inscrire au-delà du temps de restitution des résultats. En effet, selon le contexte, les finalités, la méthodologie et l'interprétation des résultats d'une recherche-intervention peuvent faire l'objet en amont d'une validation par les acteurs. Cette démarche d'interaction et de confrontation peut alors renforcer le transfert de connaissances.

Plusieurs modalités favorisent l'appropriation des connaissances par les destinataires visées. Tout d'abord, le statut de l'auteur et sa légitimité participent du processus d'appropriation. De plus, le contexte de diffusion c'est-à-dire le lieu et le moment où l'écrit est rendu public influence aussi sa réception. Chaque destinataire doit avant tout trouver un intérêt à transférer, dans leur système d'action, les connaissances créées. Ainsi, les écrits de la recherche-intervention à destination des acteurs sociaux s'attachent à véhiculer des connaissances pertinentes dans des formes et des langages accessibles. L'implication des praticiens dans les étapes de la recherche-intervention, à des degrés différents selon les projets, renforce l'appropriation de la démarche autant que des résultats.

Tout au long de la recherche-intervention, à travers les différents écrits produits, les connaissances sont validées et évaluées en termes d'utilité par les praticiens.



L'interaction soutenue entre des acteurs appartenant à des sphères différentes instaure un face à face régulier qui renforce le processus de réception.

Ainsi, les connaissances produites étant légitimées peuvent circuler, se diffuser et être appropriées par leurs destinataires. Comme nous allons le voir ci-après, la production d'écrits par un doctorant-intervenant détient également un enjeu formatif dans son parcours.

### 2-3 Enjeu de formation

Comme le défend Rinck (2011, p. 80), l'écriture peut être considérée comme « un instrument de formation, qui joue à la fois sur la construction du sujet et la construction des connaissances ». C'est l'idée que nous allons développer à travers la professionnalisation des doctorants-intervenants avec la formation à et par l'écrit. Nous allons également voir qu'un enjeu formatif envers les praticiens partenaires d'une recherche-intervention peut se dégager.

Tout au long de son parcours, le doctorant-intervenant se forme à l'écriture scientifique. Il apprend à respecter les caractéristiques majeures des écrits académiques, telles que « l'objectivation, la nécessité d'établir dans le discours une séparation entre sujet individuel et sujet épistémique, l'intégration des discours autres dans son propre discours, l'argumentation, etc. » (Rinck, 2011, p. 80). Il se forme également à adapter les modalités d'écritures selon le statut des écrits et la pluralité de leurs objectifs. Il s'approprie les codes et les manières d'écrire propres à sa discipline. L'enjeu pour lui est de s'acculturer aux stratégies de positionnement dans un champ disciplinaire. De plus, en développant un questionnement sur l'objet d'étude, la production d'écrits le conduit à se construire en tant que chercheur. Encadré et accompagné par un directeur de thèse, le doctorant-intervenant est un chercheur en devenir qui s'émancipe progressivement. Il consolide son raisonnement scientifique et ses connaissances à travers ses expériences d'écriture. L'intertextualité qui l'amène à convoquer des auteurs et à les mettre en relation participe aussi à la construction d'une posture scientifique. Spécifiquement, la production d'écrits académiques et praxiques le conduit à apprendre à mobiliser conjointement une multiplicité de discours (théorique, explicatif, prospectif, etc.) et de langages regroupant des visées et des destinataires différents.

Par ailleurs, comme le défend Foucault (1966) « écrire sert à penser ». Le passage à l'écrit déclenche la réflexion et matérialise le raisonnement. « Écrire permet d'activer et de formaliser une réflexivité qui approfondit la connaissance de la relation humaine et, par là même, génère une action plus réfléchie » (Bouquet, 2009, p. 85). Le processus d'écriture lui permet de s'approprier des savoirs

théoriques et d'adopter une posture épistémique (Rinck, 2011). Tout au long de celui-ci, l'apprenti chercheur structure son raisonnement et apprend à se distancier des auteurs convoqués. De plus, l'écrit est une activité qui met en avant des compétences de l'auteur (rédactionnelle, analytique, réflexive, de synthèse, etc.). La confrontation à l'exercice d'écriture à la fois scientifique et de conseil constitue une situation formative pour le doctorant-intervenant qui apprend ainsi, à s'adapter à chaque univers et à manier différents langages. En permettant l'acquisition de savoirs et de compétences, les différentes situations d'écriture contribuent à son développement professionnel.

Pour finir, dans les recherches partenariales et collaboratives, les interlocuteurs de terrain sont parties prenantes de certaines étapes de création et de diffusion des connaissances avec des degrés de participation différents selon les contextes et les finalités. Dans ce type de recherche, les écrits praxiques visent un rôle formatif en direction des praticiens impliqués. L'explicitation de la démarche entreprise dans ces écrits participe de leur compréhension de l'ensemble du processus de recherche. L'objectif poursuivi va au-delà de l'appropriation des résultats (Dagenais, 2006).

### 3 Mise en perspective des trois enjeux par un éclairage empirique

Deux témoignages, issus de recherches-interventions en sciences de l'éducation commanditées et financées par des instances politiques, vont illustrer les propos précédents. Ils ont pour point commun une mission d'aide à la décision politique ; l'un en direction d'un pouvoir local et l'autre à destination d'un cabinet ministériel.

La première recherche, en cours, en partenariat avec une collectivité territoriale, dans le cadre d'une CIFRE<sup>viii</sup>, construit un observatoire intitulé « vivre sa jeunesse ». Elle questionne la circulation des savoirs au sein de ce dispositif participatif. La seconde, terminée, en répondant à un appel à projets national (d'expérimentation et d'évaluation d'innovations sociales), a mis en place une évaluation de dispositif de formation. Elle a permis la construction d'un modèle d'évaluation en tension entre une logique de développement (des acteurs et du dispositif) et de reddition des comptes. À présent les enjeux de légitimation, d'appropriation et de formation vont être développés à partir de ces exemples.

#### 3-1 Être légitime pour écrire, écrire pour être légitimé

Le double processus mentionné *supra* (2.1) être légitime pour écrire et écrire pour être légitime va être explicité puis confrontés à l'empirie à travers le cas de la recherche puis de l'intervention.

### **Être légitime pour écrire**

Du côté de la recherche, dans les deux cas, la légitimité des doctorantes-intervenantes dépend à la fois des compétences développées et des connaissances produites, mais également de la légitimité du milieu scientifique intégré (Université, école doctorale, équipe de recherche). Les deux projets sur lesquels s'appuient nos propos ont été réalisés sous la direction de deux enseignants chercheurs pour la première et d'un seul pour la seconde, tous membres d'une équipe spécialiste de la conduite et de l'accompagnement du changement<sup>ix</sup>. Ainsi, le statut d'apprenti-chercheur et le suivi assuré par les directeurs de thèse « personnalités réputées "faire autorité", en raison de leur compétence, notamment scientifique, et de leurs expériences, incontestables, savantes et (ou) sages » (Ardoino, 1990, p. 24) nous ont autorisées à rédiger et soumettre des articles afin de se confronter à la validation des pairs. Chacune, encouragées et accompagnées par nos directeurs avons pu réaliser cet exercice d'écriture en respectant les codes institutionnels présents dans le monde académique.

Du côté de l'intervention, où le doctorant-intervenant est immergé dans une problématique sociale, la question de sa légitimité se pose donc pour écrire, non seulement pour produire un texte analytique et scientifique, mais aussi pour formuler des pistes pour l'action. Pour Guy et Bedin (2002, p. 40) l'expertise (pour nous l'intervention) « contribue non seulement à autoriser le discours de l'intervenant auprès du commanditaire et des acteurs, mais, par l'expérience qu'elle procure, elle autorise aussi l'intervenant à devenir lui-même l'auteur d'un ensemble de recommandations ». C'est par l'intermédiaire de textes « autorisés » (*ibid.*) que se transmettent et se reçoivent les recommandations. Pour ces auteurs, le rapport devient un « texte formateur » dans une « relation de codétermination » entre une pratique politique et un texte « autorisé ». Ainsi, ils proposent « une homologie de forme entre la pratique de la décision et l'architecture du rapport » (p. 45) concevant des parcours de lecture différents en fonction des lecteurs et autorisant le recours à des discours plus symboliques.

Dans nos recherches-interventions, avant d'aller sur le terrain, nous bénéficions de la légitimité à la fois du ou des chercheurs confirmés et de l'équipe dans laquelle nous étions intégrées. Une fois sur le terrain, nous avons bâti cette légitimité à travers la posture de doctorant-intervenant nous autorisant à écrire pour les commanditaires et partenaires des rapports intermédiaires (un seul pour l'instant pour la recherche-intervention en cours et six pour celle terminée) et un rapport final d'évaluation (Marcel & Aussel, 2012). De plus, nous avons chacune, avec nos spécificités contextuelles, produit des documents relais entre les acteurs (comptes rendus de réunions, supports de présentations de la méthodologie, synthèses).

Plus spécifiquement, le cas de la CIFRE, dans le cadre de l'observatoire « vivre sa jeunesse » nous positionnant comme salariée de l'organisation, a contribué à renforcer notre légitimité auprès des différents interlocuteurs de terrain. En effet, cette immersion prolongée nous a permis d'être continuellement en relation avec les commanditaires et les partenaires et ainsi de nous familiariser avec le milieu, d'appréhender ses codes, sa culture et ses règles. Nous avons pu prendre en compte ces dimensions identitaires dans la rédaction des rapports. Une relation de confiance dans la durée s'est également installée auprès des acteurs (des élus locaux, des professionnels et des jeunes).

### **Écrire pour être légitime**

Le processus de légitimation par les écrits peut être lié aux temporalités de la recherche-intervention. En effet, certaines étapes de la démarche sont davantage à dominante « recherche » (par exemple l'écriture de la partie théorique ou empirique de la thèse, la rédaction d'articles) et d'autres à dominante « intervention » (par exemple le temps de recueil de données, de restitution des résultats, etc.). Le doctorant-intervenant effectue des allers-retours entre les deux mondes dans lesquels il doit à la fois être légitimé et se légitimer. Asseoir en permanence cette légitimité auprès de l'ensemble des protagonistes est indispensable pour préparer des productions qui seront accueillies et comprises par les destinataires visés.

De prime abord, la légitimité de l'apprenti-chercheur est à construire, elle s'appuie sur les écrits qui sont soumis à validation afin d'autoriser son raisonnement scientifique. Hanczyk (2008, p. 33) affirme que « l'écriture demande au jeune chercheur de se placer d'emblée dans un dispositif de formalisation et de présentation de sa recherche, dont il ne choisit pas les critères de légitimité et d'accréditation ». Ainsi, l'écriture est le moyen par excellence pour acquérir la légitimité scientifique. Un doctorant qui souhaite poursuivre sa professionnalisation dans la recherche accède à une légitimité en franchissant différentes étapes de validation. La rédaction d'une thèse, en constitue une majeure qui prouve l'aptitude du chercheur novice à faire de la recherche et à défendre de nouvelles propositions heuristiques. Respectivement, nous avons chacune acquis une reconnaissance progressive tout au long de notre parcours à partir de la rédaction d'écrits (chapitres écrits dans des ouvrages collectifs et articles acceptés dans des revues classées par l'AERES<sup>3</sup>) dans lesquels nous présentons des résultats ou des réflexions épistémiques.

Concernant l'intervention, les rapports et notamment le rapport intermédiaire « constituent un enjeu pour la crédibilité de l'équipe des chercheurs-intervenants » (Bedin, 2013, p. 94). Celui-ci représente une première étape primordiale de légitimation et de validité sociale qui permet au doctorant-intervenant de poursuivre son travail de recherche et d'aller encore plus loin, là où parfois la situation est bloquée ou confrontée à des résistances. Dans les deux recherches-interventions présentées, les écrits rendus en cours étaient attendus par les interlocuteurs de

terrain. Actés dès le départ, ils faisaient état du travail effectué et visaient à apporter des connaissances applicables à la situation des destinataires. Dans la recherche-intervention relative à l'élaboration d'un observatoire de la jeunesse, au-delà d'honorer une partie du contrat, le rendu du rapport intermédiaire a contribué à renforcer l'intégration de la doctorante-intervenante. Reconnue pour ces compétences d'analyse dans le champ des politiques de la jeunesse, la doctorante-intervenante salariée a notamment été associée à d'autres projets de la municipalité. Dans celle concernant l'évaluation d'une expérimentation sociale le statut des rapports intermédiaires était différent. En effet, les relations avec les commanditaires étaient très codifiées et les rapports devaient leur être remis tous les six mois. Il s'agissait de présenter à la fois un retour qualitatif sur l'avancé de la recherche, mais aussi de rendre des comptes concernant la gestion de la subvention qui nous avait été attribuée. Ainsi, nos partenaires n'ont pas été directement associés à ces rapports, mais indirectement par des présentations orales émanant de ces écrits.

### 3-2 De la traduction à l'appropriation des écrits de la recherche-intervention

Nous choisissons de mettre en exergue l'enjeu d'appropriation dans les organisations investiguées à travers l'exemple d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final. Chaque exemple se termine en pointant quelques limites liées à cet enjeu d'appropriation.

#### ○ **L'exemple d'un rapport intermédiaire**

Les rendus intermédiaires réguliers exposent les analyses initiales et apportent des premiers éléments de recommandations à discuter. Ils visent l'appropriation progressive des résultats par tous les acteurs impliqués dans la démarche et permettent au chercheur-intervenant d'obtenir une validité sociale indispensable pour poursuivre son travail (Bedin, 2004). Nous commençons par illustrer ce processus d'appropriation à partir d'un rapport intermédiaire (Gurnade, 2013), rendu à l'année n+1 de la recherche-intervention concernant la mise en place d'un observatoire de la jeunesse.

Dès la phase de négociation initiale avec les commanditaires, deux rapports intermédiaires et un rapport final sont actés. Tout d'abord, compte tenu des élections municipales, en accord avec les commanditaires la date du premier rapport intermédiaire a été avancée afin qu'il alimente les réflexions autour du programme politique. Cette adaptation au contexte cherche à positionner le rôle opératoire

d'aide à la décision politique de ce document. Aussi, les résultats ont été traduits en pistes pour l'action afin que les décideurs puissent les mobiliser. La visée praxéologique et les principes collaboratifs de la recherche-intervention nous ont amenés à considérer comme récepteur du rapport l'ensemble des acteurs (décideurs, opérateurs, bénéficiaires) impliqués dans le projet. Cette diversité des destinataires a guidé la structuration et le langage du rapport afin de construire un mode d'exposition accessible.

À l'interface entre quatre mondes, politique, scientifique, professionnel et juvénile, cet écrit convoque donc plusieurs registres langagiers. Il se positionne comme un objet intermédiaire (Vinck, 2009) contenant les inscriptions des acteurs impliqués dans la démarche. Les formes d'écritures descriptives, explicatives, analytiques et prospectives mobilisées différencient la partie expertise de celle du conseil. Les schémas et les tableaux servent à rendre plus lisibles les connaissances. Des verbatim relatant les propos des jeunes sont très fréquemment utilisés pour illustrer les analyses. De plus, ce document est construit de manière à permettre une lecture détaillée et complète, mais aussi une lecture sélective. En effet, l'élaboration de titres problématisés et non pas seulement descriptifs ainsi que les synthèses en fin de chaque partie facilitent une lecture électorale sans perdre le sens et la cohérence. Par ailleurs, aux deux bornes du processus de rédaction, cette écriture a impliqué un acteur du monde social. Le premier niveau de structuration de cet écrit, que constitue le plan, a été co-construit avec notre supérieur hiérarchique dont sa fonction le positionne à l'intersection du politique et de l'administration. À la fin de la rédaction du rapport, il en a pris connaissance et a proposé des améliorations pour renforcer le pragmatisme du document.

Cette double co-élaboration renforce la construction d'un écrit adapté aux préoccupations du terrain et minimise les risques d'un éventuel rejet de la part des décideurs politiques. Ajouté à cela, la pluralité des récepteurs a rendu indispensable la rédaction d'une synthèse du rapport et une présentation orale en petits groupes à chaque type d'acteurs. Une situation d'oral interactionnelle accompagnée d'un support visuel a facilité les échanges, vecteurs majeurs d'appropriation. De plus, en amont, de la restitution orale, la synthèse a été envoyée aux participants afin qu'ils en prennent connaissance et puissent disposer d'un support concis pour interagir. Distribué en format papier à la fin de ce temps d'explicitation, le rapport est également disponible en continu numériquement sur une plateforme partagée, créée spécifiquement pour ce projet. Ainsi, plusieurs modalités ont été déployées afin que les connaissances produites dans ce rapport intermédiaire puissent être emparées par l'ensemble des praticiens enrôlés dans la recherche-intervention.

Nous finissons cette illustration en indiquant les principales limites rencontrées dans ce processus d'appropriation. Le contexte électoral tendu a bloqué la diffusion instantanée et large du rapport après sa restitution orale. Ainsi, cette décision prise par les élus a contraint l'accessibilité immédiate des connaissances créées et par

conséquent leur appropriation par les opérateurs et les usagers. Dès la fin des élections, une fois l'accord du nouveau comité de pilotage obtenu, le rapport et sa synthèse ont pu être transmis à l'ensemble des destinataires. Du côté des décideurs politiques, l'intégration au sein du programme électoral de l'équipe municipale en place, de l'observatoire « vivre sa jeunesse » et de plusieurs éléments énoncés lors de la restitution, est un signe probant d'appropriation du rapport.

#### ○ L'exemple d'un rapport final d'évaluation

Le rapport final d'évaluation est le dernier élément de la chaîne d'appropriation, il est celui qui clôt le travail et rend les conclusions. Ce rapport faisait partie des engagements négociés lors de la phase de commande avec le Haut-Commissariat à la jeunesse, notre financeur. Il était très balisé jusqu'à définir en amont la structure du texte laissant peu de marge au chercheur quant à l'articulation de sa pensée. Toutefois si la structure des rapports intermédiaires, aussi imposée par les commanditaires, contraignait l'espace d'expression (nombre de pages à ne pas excéder) le rapport final ne nous opposait pas cette obligation. La convention signée en début de recherche précise bien l'objectif du texte :

Le rapport d'évaluation conclut sur la nécessité ou non d'envisager la généralisation de l'expérimentation à l'ensemble du territoire. Si l'expérimentation est considérée comme concluante, le rapport d'évaluation du projet contient des propositions à destination des pouvoirs publics pour réaliser cette généralisation. L'ensemble du rapport d'évaluation est rendu public sans délai (Haut-Commissariat à la Jeunesse, 2009, p. 6)

La rédaction du rapport final d'évaluation a été pensée pour répondre aux attentes des commanditaires, mais aussi pour répondre à celle de nos partenaires dans cette recherche-intervention (l'association ayant mis en place le dispositif de formation que nous évaluons). Ainsi, durant l'écriture nous nous sommes attachés à utiliser un langage adapté à ces deux milieux (politique et associatif). Ce souci de prendre en compte ces acteurs nous paraît important pour deux raisons. La première, car il est éthiquement essentiel d'assurer la diffusion des résultats en dehors des communautés décisionnaires et politiques. En effet, la recherche-intervention ancrée dans des problématiques sociales se mène en partenariat avec des praticiens qui ne sauraient être exclus des conclusions de la recherche. La seconde raison vient prolonger la première, elle concerne l'appropriation du rapport par la transmission des savoirs produits. Nous entendons par « transmission » non seulement la dimension de diffusion, mais aussi la perspective de leur réception. Si les chercheurs se munissent de gardes fous (négociation/commande) qui leur assurent une marge d'autonomie durant la recherche commanditée, il est important qu'elle s'étende jusqu'à la transmission des résultats. En effet, lors de la restitution les chercheurs « remettent » leurs résultats et sont ainsi dépossédés de leur « bien ». Ils fournissent

ce pour quoi ils ont été engagés. Néanmoins, les chercheurs adressent des savoirs, sous la forme de rapport, dont la destinée est inconnue.

Nous voudrions pointer une limite inhérente à la destinée inconnue que nous évoquons ci-dessus liée à cet enjeu d'appropriation. Malgré des efforts de traduction et de transmission, les chercheurs-intervenants restent impuissants quant aux effets de leur propre production. Pour prendre en exemple cette recherche, le rapport final d'évaluation que nous avons transmis aux commanditaires a eu, à ce jour à notre connaissance, peu d'écho. Nous ne sommes pas en mesure de dire si nos pistes pour l'action ont été prises en compte. Une des raisons explicatives peut concerner le statut spécifique des commanditaires. En effet, rentrer en contact directement avec le niveau étatique est plus difficile (plus grande distance vis-à-vis de ces acteurs que nous côtoyons moins régulièrement que les partenaires).

### 3-3 Le rôle formatif du rapport auprès des partenaires de la recherche-intervention

Considérant la spécificité des sciences de l'éducation, nous choisissons d'illustrer l'enjeu de formation auprès des interlocuteurs de terrain impliqués dans une recherche-intervention. Ainsi, cette dernière partie est consacrée au rôle formatif et émancipateur que peut jouer auprès de ces acteurs, un rapport intermédiaire et final produit dans des deux recherches-interventions différentes. Les exemples sont plus succincts, car l'enjeu de formation nécessite un recul, une distance entre les écrits réalisés et ses influences formatives. D'un point de vue temporel, la première recherche-intervention est en cours et le rapport intermédiaire a été diffusé en novembre 2013, la seconde a diffusé le rapport final en décembre 2012, mais a achevé le processus de recherche-intervention en décembre 2013. Ensuite, cette question n'a pas été appréhendée empiriquement ce qui restreint notre discours. Néanmoins, ce point nous semble fondamental, il intègre et clôture le processus des enjeux que nous mettons en avant dans cette contribution.

Concernant la recherche-intervention encore en cours, nous dégageons des effets formatifs sur les trois types d'acteurs associés à celle-ci. Nous avons identifié une première portée formative du rapport intermédiaire six mois après son rendu. Ce rapport et sa synthèse remis en main propre aux commanditaires et aux opérateurs après l'avoir explicité et discuté constituent une trace importante sur laquelle ils peuvent se référer à tout moment. Ce document écrit est un appui au raisonnement et à l'argumentation qui peut circuler et être utilisé dans d'autres contextes. Comme le



pointe Bouquet (2009), « la matérialité pérenne de l'écrit permet des retours réflexifs » (p. 85).

Lors des observations réalisées dans le cadre de notre protocole méthodologique, nous avons repéré à plusieurs reprises que les praticiens s'emparaient des connaissances produites dans des temps de travail non centrés sur l'observatoire. Cette transférabilité des connaissances ne peut être effective seulement si, en amont, le texte est légitimé et approprié par les destinataires visés (cf. *supra*). Par ailleurs, la structuration du rapport et notamment la dernière partie qui propose des scénarii prospectifs construits comme une grille de lecture des politiques locales de la jeunesse vise à modifier les modes de réflexion des élus. Cette grille d'analyse fournit un cadre méthodologique dont les décideurs politiques peuvent faire usage pour penser leur politique de la jeunesse. Pour finir, ce rapport et sa restitution s'intègrent dans un processus d'élaboration d'un savoir partagé sur « vivre sa jeunesse » qui prend en compte le savoir des élus locaux et des techniciens, mais aussi des savoirs d'usage des jeunes (Gurnade & Marcel, 2014). En référence à Freire (2013), nous posons que cette reconnaissance du savoir d'expérience participe de leur émancipation.

La seconde recherche-intervention a produit une recherche sur (construction d'un modèle) et pour l'évaluation (évaluation d'un dispositif de formation). Dans le cadre de l'intervention, nous avons produit un rapport final, évoqué dans la partie 3.2 ; selon Bedin (2004, p. 178) « le rapport d'étude "déploie un monde devant lui et non derrière lui" [Ricoeur, 1996] et, à ce titre, il contribuera au développement des effets pratiques des recherches menées et des modalités d'agir concerté qu'elles ont impliquées ». Ainsi, dans une perspective d'aide à la décision, le rapport une fois autorisé (enjeu de légitimation) et emparé (enjeu d'appropriation) permet aux praticiens (commanditaires et partenaires) d'incorporer les résultats de la recherche-intervention à leurs pratiques. Comme nous le disions *supra*, nous ne sommes pas en mesure d'avancer des éléments à propos de l'influence formative du texte sur les commanditaires. Néanmoins, en ce qui concerne les partenaires, nous pouvons défendre cette portée formative. En effet, en amont de la rédaction, une phase particulière de restitution avec la réalisation d'un entretien sociologique (Dubet, 1994) a permis la validation de l'interprétation de nos analyses. Cette étape de traduction, d'échange et d'intégration des retours des partenaires dans le rapport donne au document une valeur de produit concerté et à ce titre permet une meilleure transférabilité des connaissances produites, qui remplit ainsi sa fonction formative.

Ces deux exemples mettent en exergue le processus qui relie les visées d'une recherche-intervention et la production de ses écrits pluriels adressés aux deux sphères. Les trois enjeux, celui d'être autorisé pour être pris en compte ; celui d'être emparé pour être mobilisé, celui d'être émancipant pour être professionnalisant

nécessitent d'être interdépendants pour atteindre les visées heuristiques et praxéologiques de la recherche-intervention.

## Conclusion

Dans une recherche-intervention, le doctorant-intervenant produit conjointement des écrits académiques (thèse, article, chapitre d'ouvrage) en direction de ses pairs et des écrits praxiques (rapport et sa synthèse) à destination des commanditaires et des partenaires engagés dans le processus. Dans cette contribution, nous nous sommes intéressées aux enjeux de ces divers écrits qui ont chacun leurs propres finalités, langages, discours et temporalités. Nous avons avancé trois enjeux majeurs qui sont intégrés dans un processus de reconnaissance. En effet, les écrits doivent être autorisés par les deux communautés respectives. Ils sont rendus légitimes par les actions du chercheur et en retour ces écrits légitiment ses actions. Ensuite, ces textes, une fois traduits et rendus accessibles dans un langage adapté aux caractéristiques des récepteurs peuvent être acceptés. Enfin, nous avons développé la dimension formative de l'écrit à la fois pour les doctorants, mais aussi pour les partenaires des recherches-interventions, ainsi, en tant que « production de savoir et support de connaissances, le texte passe d'un statut d'objet personnel, informel, au statut d'objet public commenté, critiqué et cité par d'autres » (Bouquet, 2009, p. 88) que ce soit par des chercheurs ou des praticiens.

Ces trois enjeux répondent aux visées heuristiques et praxéologiques de la recherche-intervention. Ils sont imbriqués dans un processus et s'articulent entre eux. Chacun dépend du précédent pour pouvoir se développer. Nous posons que ce processus se construit comme une spirale. Une fois légitimés, les écrits peuvent être appropriés par les acteurs pour ensuite disposer d'une portée formative.

### Références bibliographiques

- Albaladejo, C., Geslin, P., & Magda, D. (2009). La mise à l'épreuve : le transfert des connaissances scientifiques en questions. Paris : Quae.
- Bedin, V. (1993). *L'aide à la décision politique de la recherche à la praxéologie le cas de l'expertise-conseil*. Toulouse.
- Bedin, V. (2004). Les dispositifs sociotechniques mobilisés dans les recherches localement contextualisées. In *Recherches contextualisées en éducation* (p. 171-186). Paris: INRP.
- Bedin, V. (2013). La recherche-intervention en éducation et en formation: une nouvelle forme de conduite et d'accompagnement du changement. In V. Bedin (Éd.), *Conduite et accompagnement du changement contribution des sciences de l'éducation* (p. 87-105). Paris: L'Harmattan.
- Bouquet, B. (2009). Diversité et enjeux des écrits professionnels, *Vie sociale*, (2)/2, 81 à 93.
- Callon, M. (1989). *La science et ses réseaux genèse et circulation des faits scientifiques*. Paris : La découverte.
- Callon, M. (2003). Sciences et société les trois traductions. *Les Cahiers du M.U.R.S.*, 42, 54-71.
- Cheikh, F., Lortie, M., & Desmarais, L. (2007). *Guide sur le transfert des connaissances*.
- Dagenais, C. (2006). Vers une utilisation accrue des résultats issus de la recherche par les intervenants sociaux. Quels modèles de transfert de connaissances privilégier ? *Les Sciences de l'éducation - Pour l'ère nouvelle*, 3(39), 23-35.
- Dubet, F. (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Éd. du Seuil.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses*. Paris : Gallimard.
- Freire, P. (2013). *Pédagogie de l'autonomie*. Paris : Erès.
- Grossmann, F. (2010). L'auteur scientifique. Des rhétoriques aux épistémologies. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4(3), 410-426.
- Gurnade, M-M. (2013). Premier rapport d'étape de la recherche-intervention : la construction d'un observatoire « vivre sa jeunesse ». (237p).
- Gurnade, M.-M. & Marcel, J.-M. (2014). *Le développement des savoirs lors d'une restitution intermédiaire dans le cadre d'une recherche-intervention*. Communication présentée au congrès de l'Acfas, Montréal, Canada.

- Guy, D. (1994). La praxéologie comme lieu d'intégration de la poesis et de la praxis (Vol. Tome II, communications). Présenté à Congrès AFIRSE. Recherche scientifique et praxéologique dans le champ des pratiques éducatives, Aix en Provence.
- Guy, D., & Bedin, V. (2002). Du rapport d'étude à la décision. La problématique du texte « formateur ». *Questions de communication*, (2), 37-46.
- Hanczyk, S. (2008). Quand la recherche tombe à l'eau...qu'est-ce qui reste? *Recherche et formation*, (59), 27-41.
- Haut-Commissariat à la Jeunesse. Convention pluriannuelle d'expérimentation, AP1\_401 (2009).
- Larochelle, G., & Jimenez Orte, J. (2005). Savoir et croyance: l'éthique contemporaine dans les pratiques de légitimation. *Cités*, 1(21), 167-185.
- Marcel, J.-F. (2010). Des tensions entre le « sur » et le « pour » dans la recherche en éducation: questions(s) de posture(s). *Cahiers du CERFEE*, (27-28), 41-64.
- Marcel, J.-F., & Aussel, L. (2012). *Évaluation des effets d'un dispositif innovant d'orientation et d'insertion professionnelle dans la formation professionnelle supérieure agricole* (No. AP1\_401). Toulouse: ENFA.
- Milard, B. (2013). Les écrits scientifiques, des ressorts relationnels pour la recherche. *Sciences de la société*, (89), 19-38.
- Mohib, N., & Sonntag, M. (2004). La légitimité au cœur de l'action et de la compétence. In *7e biennale de l'éducation et de la formation. Débats sur la recherche et les innovations. Apprendre soi-même, connaître le monde*. ENS de Lyon.
- Nunez, J. & Aussel, L. (2014). La thèse sur/par productions scientifiques: une modalité pour écrire la recherche-intervention. Présenté à Convivencia de la recherche en éducation, Toulouse.
- Pichault, F. (2006). L'intervention en organisation: une question de légitimation systémique. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, XII(26), 63-96.
- Rinck, F. (2011). Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ? *Le français aujourd'hui*, (3)/174, 79-89.
- Vinck, D. (2009). De l'objet intermédiaire à l'objet frontière. Vers la prise en compte du travail d'équipement, *Revue d'anthropologie des connaissances*, (3)/1, 51-72.

- Vinck, D. (1999). Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique. Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales, *Revue française de sociologie*, (40)/2, 385-414.

---

<sup>i</sup> Dont l'une est en cours et l'autre est achevée.

<sup>ii</sup> Nous appellerons les chercheurs-intervenants en doctorat des doctorants-intervenants

<sup>iii</sup> Les écrits intermédiaires (brouillons, notes, etc.) ne sont pas pris en compte dans ce travail, le sont uniquement ceux formalisés et institués.

<sup>iv</sup> C'est un document concis qui accompagne le rapport.

<sup>v</sup> Dans le cas de la recherche-intervention, mais bien entendu non exclusivement.

<sup>vi</sup> Obtention d'un master avec une mention, accord du ou des directeurs de thèse, inscription à une école doctorale

<sup>vii</sup> Centre national de ressources textuelles et lexicales  
<http://www.cnrtl.fr/definition/l%C3%A9gitimation>

<sup>viii</sup> Conventions Industrielles de Formation par la REcherche

<sup>ix</sup> Entrée thématique 4 ; conduite et accompagnement du changement de l'UMR Éducation, Formation, Travail, Savoirs.

<sup>x</sup> Agence d'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur